

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2016

INVITATION AUX ACTIONNAIRES

JEUDI 12 MAI 2016, 14 H 00
MESSE ZÜRICH, WALLISELENSTRASSE 49,
8050 ZÜRICH, SUISSE



LafargeHolcim



INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE LAFARGEHOLCIM LTD

JEUDI 12 MAI 2016, 14 H 00
OUVERTURE DES PORTES: 12 H 30
MESSE ZÜRICH, WALLISELLENSTRASSE 49,
8050 ZÜRICH, SUISSE

CHÈRES ET CHERS ACTIONNAIRES,

Avec l'achèvement de la fusion entre Lafarge et Holcim en juillet et la création d'une nouvelle société, LafargeHolcim, 2015 a indéniablement représenté une année clé pour notre entreprise. Nous avons le plaisir de présenter le premier rapport annuel de la société et de vous faire part des progrès réalisés depuis juillet. Nous mettrons également en lumière la performance opérationnelle au cours de l'année écoulée et nous analyserons les perspectives de la société, et plus largement celles du secteur.

En jetant un regard sur l'année qui vient de s'écouler, le cours de l'action a été fortement marqué par la volatilité associée aux marchés émergents. Des conditions plus difficiles au sein de certaines grandes économies comme celle de la Chine ou du Brésil, ainsi que le déclin des prix du pétrole, ont incité les investisseurs à montrer une prudence extrême envers les sociétés dont les activités sont perçues comme étant fortement liées à ces marchés. Nous avons pris des mesures décisives en vue d'ajuster et de diminuer notre structure de coûts, notamment au sein des marchés les plus difficiles. Les développements les plus récents démontrent néanmoins que la demande pour nos produits continue à être soutenue et à croître sur le plan global, malgré les défis posés par certains pays spécifiques.

Avec LafargeHolcim, nous avons créé une société leader dans son secteur et nous sommes convaincus d'avoir toutes les cartes en main pour réussir. Nous disposons d'un portefeuille de premier ordre et notre envergure mondiale assure notre positionnement parmi les trois principales sociétés du secteur dans 80 pourcent des pays dans lesquels nous sommes actifs. Notre portefeuille d'activités est équilibré entre économies matures et celles en voie de développement. Nous détenons une position de leader dans des pays appelés à croître à court terme, tout comme dans des pays présentant un potentiel de croissance à moyen et à plus long terme.

En décembre 2015, nous avons annoncé les plans que nous avons définis pour la nouvelle société lors d'un Capital Markets Day à Londres. Ces plans reflètent nos engagements : changer la donne au sein de notre secteur et recentrer nos efforts sur la maximisation du flux de trésorerie disponible – qui sera l'indicateur-clé de notre réussite –, grâce à l'exploitation des synergies issues de la fusion ; développer notre excellence commerciale au sein de l'ensemble de nos opérations ; faire preuve d'une discipline stricte d'allocation du capital ; et optimiser notre portefeuille.

Nos résultats 2015 ont été impactés par des conditions difficiles dans certains marchés, dont la Chine, le Brésil, la Suisse, la France, l'Azerbaïdjan, l'Irak, l'Indonésie et l'Inde. Nous avons également subi une baisse des revenus issus du CO₂ et les conséquences négatives des fluctuations de change au cours de l'année. En parallèle, nous avons enregistré une croissance encourageante sur d'autres marchés dont les États-Unis, le Royaume-Uni, le Mexique, l'Argentine et les Philippines, ainsi que des volumes élevés au dernier trimestre de l'année, ce qui nous rend confiants quant à la solidité de notre activité.

Nous avons élaboré des plans d'action très clairs ayant pour objectifs de dégager des synergies, de redéfinir notre structure de coûts dans les marchés les plus difficiles, et de nous assurer que nous maximisons la valeur de nos produits et solutions partout dans le monde. Ces plans sont en train d'être mis en œuvre à un rythme soutenu, et les premiers résultats en ont pu être observés au quatrième trimestre de l'année. Avec CHF 130 millions de synergies obtenues à la fin de l'année, nous sommes en avance sur le calendrier, et nous sommes confiants de pouvoir accélérer encore la cadence en 2016 et de dégager l'ensemble des synergies plus rapidement que ce qui était initialement planifié.

En 2016, nous nous engageons également à effectuer un examen de notre portefeuille et nous avons lancé un programme qui vise à céder jusqu'à CHF 3,5 milliards d'actifs pendant l'année. Ce processus est déjà largement en cours.

En tirant parti des capacités exceptionnelles de notre nouveau Groupe, nous sommes convaincus que nous apporterons une valeur ajoutée à nos clients, collaborateurs et actionnaires, ainsi qu'aux autres parties prenantes. Nous proposons dans cette optique un dividende de CHF 1.50 pour 2015, lequel devrait augmenter progressivement au cours des prochaines années. Nous nous engageons à maintenir une structure financière robuste, en ligne avec une notation *investment grade* solide. Nous nous engageons également à dégager des liquidités pour les actionnaires, à tirer parti des mesures d'optimisation du flux de trésorerie et à adhérer à une discipline stricte en termes d'allocation du capital.

Huit mois après la fusion, l'essentiel de l'intégration se trouve derrière nous et nous bénéficions à présent de la plateforme sur laquelle nous construisons notre nouveau Groupe. Notre organisation est désormais en place, avec des équipes mobilisées autour d'objectifs clairs, et nous nous sommes assurés que les intérêts des collaborateurs et ceux des actionnaires sont entièrement alignés grâce à l'instauration d'un nouveau programme de motivation de premier ordre.

Nous avons défini les valeurs de la nouvelle entreprise, qui constituent les fondations de notre culture d'entreprise et posent le cadre des comportements que nous attendons de nos collaborateurs. Notre engagement envers la Santé et la Sécurité représente la première de ces valeurs. Nous nous engageons à ce que nos collaborateurs aussi bien que nos sous-traitants puissent travailler en toute sécurité sur nos sites et au sein de la communauté. Cet engagement est traduit dans les objectifs personnels de chaque collaborateur de l'entreprise.

Parmi nos valeurs, le développement durable se situe au cœur de notre modus operandi et forme l'un des piliers centraux de l'avenir de l'entreprise. Nous sommes fiers d'être leader dans le secteur en termes de réduction de CO₂ par tonne de béton, et nous offrons avec Geocycle des solutions durables de gestion des déchets dans plus de 60 pays, contribuant ainsi à un environnement plus propre, à la réduction des besoins en décharges et à l'élimination des toxines. Dans la mesure où la gestion des déchets représente un problème pour chaque communauté, nous pouvons créer de la valeur pour la société tout en nous attaquant à un défi environnemental.

Comme leader du secteur, nous prenons très au sérieux notre responsabilité en tant que contributeur à l'évolution des normes de construction des villes et des infrastructures de demain, afin de s'assurer que celles-ci correspondent aux besoins d'une population de plus en plus urbaine. Grâce à nos capacités de recherche et développement de premier ordre, nous sommes en mesure de développer de nouveaux produits et services durables, en partenariat avec nos clients et avec des institutions académiques du monde entier, afin de participer au développement de l'avenir de la construction durable.

Nous nous attendons à ce que l'année 2016 soit marquée par une progression considérable vers nos objectifs 2018. Nous pensons que les marchés sur lesquels LafargeHolcim est active connaîtront une croissance de la demande de 2 à 4 pourcent durant 2016, et que nous sommes bien positionnés pour tirer parti des opportunités à venir, la plus grande partie de l'intégration étant dorénavant effectuée.

En 2015, nous avons fortement sollicité les membres du Conseil d'administration et nous souhaitons saisir ici l'opportunité de les remercier du temps qu'ils nous ont consacré et des conseils avisés qu'ils nous ont prodigués tout au long du processus de fusion. Nous vous sommes également très reconnaissants de votre soutien à vous, nos actionnaires, durant cette année de profonds changements. Enfin, nous souhaiterions exprimer notre gratitude aux collaborateurs de notre entreprise, qui ont continué à fournir nos produits et services aux clients dans le monde entier malgré les changements qui se déroulaient autour d'eux. Sans leur engagement, nous n'aurions pas pu obtenir les résultats évoqués ici.

LafargeHolcim est désormais à même de générer des rendements en espèces intéressants pour ses actionnaires, et nous sommes convaincus de créer une entreprise qui offre des perspectives à long terme passionnantes pour toutes les parties prenantes.



Prof. Dr.-Ing. Wolfgang Reitzle
Président du Conseil d'administration



Eric Olsen
Chief Executive Officer

Wolfgang Reitzle

Eric Olsen



**ORDRE DU
JOUR ET PROPOSITIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

1.

RAPPORT ANNUEL, COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DU GROUPE ET COMPTES ANNUELS DE LAFARGEHOLCIM LTD ET RAPPORT DE RÉMUNÉRATION; RAPPORTS DE L'ORGANE DE RÉVISION

1.1 Approbation du rapport annuel, des comptes annuels consolidés du Groupe et des comptes annuels de LafargeHolcim Ltd

Proposition du Conseil d'administration: approbation du rapport annuel, des comptes annuels consolidés du Groupe et des comptes annuels de LafargeHolcim Ltd.

1.2 Vote consultatif sur le rapport de rémunération

Proposition du Conseil d'administration: acceptation du rapport de rémunération par un vote consultatif.

2.

DÉCHARGE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

Proposition du Conseil d'administration: donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la direction pour leurs activités au cours de l'exercice 2015.

3.

AFFECTATION DU BÉNÉFICE RÉSULTANT DU BILAN; DÉTERMINATION DE LA DISTRIBUTION DE RÉSERVES ISSUES D'APPORTS DE CAPITAL

3.1 Affectation du bénéfice résultant du bilan

Proposition du Conseil d'administration: affectation du bénéfice résultant du bilan 2015 comme suit:

	Millions CHF
Report à nouveau des résultats non distribués	8 869
Résultat net de l'exercice	2 234
Bénéfice résultant du bilan disponible pour l'assemblée générale des actionnaires	11 102
Report à nouveau	11 102

3.2 Détermination de la distribution par prélèvement sur les réserves issues d'apports de capital

Proposition du Conseil d'administration: affectation d'une partie des réserves légales aux bénéfices non distribués facultatifs et distribution de CHF 1.50 par action nominative d'une valeur nominale de CHF 2.00 pour un montant de CHF 910 millions.

Les actions propres détenues par LafargeHolcim Ltd et ses filiales ne bénéficieront d'aucune distribution. Le montant de la distribution sera réduit en conséquence.

Le versement de la distribution est prévu pour le 19 mai 2016.

4.

RÉÉLECTIONS ET ÉLECTION

4.1 Réélections des membres du Conseil d'administration et élection du Président du Conseil d'administration

Pour obtenir des informations biographiques sur l'ensemble des candidats, veuillez vous référer à la brochure ci-jointe «Élections au Conseil d'administration – Curricula vitae» ou visitez www.lafargeholcim.com/agm

4.1.1 Réélection du Dr Beat Hess au Conseil d'administration et élection en qualité de Président du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection du Dr Beat Hess en qualité de membre du Conseil d'administration et élection en qualité de Président du Conseil d'administration pour une durée de fonctions d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.1.2 Réélection de Bertrand Collomb au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Bertrand Collomb en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.1.3 Réélection de Philippe Dauman au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Philippe Dauman en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.1.4 Réélection de Paul Desmarais, Jr. au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Paul Desmarais, Jr. en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.1.5 Réélection d'Oscar Fanjul au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection d'Oscar Fanjul en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.1.6 Réélection du Dr Alexander Gut au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection du Dr Alexander Gut en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.1.7 Réélection de Bruno Lafont au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Bruno Lafont en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.1.8 Réélection de Gérard Lamarche au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Gérard Lamarche en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.1.9 Réélection d'Adrian Loader au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection d'Adrian Loader en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.1.10 Réélection de Nassef Sawiris au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Nassef Sawiris en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.1.11 Réélection du Dr h.c. Thomas Schmidheiny au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection du Dr h.c. Thomas Schmidheiny en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.1.12 Réélection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.1.13 Réélection du Dr Dieter Spälti au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: réélection du Dr Dieter Spälti en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.2 Élection d'un membre au Conseil d'administration

4.2.1 Election de Jürg Oleas au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: élection de Jürg Oleas en qualité de membre du Conseil d'administration pour une durée de fonctions d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.3 Réélections des membres du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

4.3.1 Réélection de Paul Desmarais, Jr. au comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration: réélection de Paul Desmarais, Jr. en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.3.2 Réélection d'Oscar Fanjul au comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration: réélection d'Oscar Fanjul en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.3.3 Réélection d'Adrian Loader au comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration: réélection d'Adrian Loader en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions supplémentaire d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.4 Élections des membres du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

4.4.1 Élection de Nassef Sawiris au comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration: élection de Nassef Sawiris en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.4.2 Élection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen au comité de nomination, de rémunération et de gouvernance

Proposition du Conseil d'administration: élection de Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen en qualité de membre du comité de nomination, de rémunération et de gouvernance pour une durée de fonctions d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

4.5 Réélections de l'organe de révision et du représentant indépendant

4.5.1 Réélection de l'organe de révision

Proposition du Conseil d'administration: reconduction du mandat d'Ernst & Young SA, Zurich, Suisse, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2016.

4.5.2 Réélection du représentant indépendant

Proposition du Conseil d'administration: réélection du Dr Thomas Ris, de Ris & Ackermann, Avocats, St. Gallerstrasse 29, 8645 Jona, Suisse, en qualité de représentant indépendant pour une durée de fonctions d'une année, s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire 2017.

5.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Rémunération des membres du Conseil d'administration pour leur prochaine durée de fonctions

Proposition du Conseil d'administration: approbation du montant total maximum de rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale ordinaire 2016 à l'assemblée générale ordinaire 2017 de CHF 5 400 000. Vous trouverez plus de détails dans la brochure ci-jointe «Informations aux actionnaires relatives aux votes sur la rémunération à l'assemblée générale ordinaire 2016».

5.2 Rémunération de la direction générale pour l'exercice 2017

Proposition du Conseil d'administration: approbation du montant total maximum de rémunération de la direction générale pour la période de l'exercice 2017 de CHF 40 500 000. Vous trouverez plus de détails dans la brochure ci-jointe «Informations aux actionnaires relatives aux votes sur la rémunération à l'assemblée générale ordinaire 2016».

LafargeHolcim Ltd

Prof. Dr.-Ing. Wolfgang Reitzle

Président du conseil d'administration

Jona, le 15 avril 2016

(Le texte original allemand tel que publié dans la Feuille officielle suisse du commerce fait foi)

Pièces jointes

- Formulaire d'inscription avec enveloppe-réponse
- Informations aux actionnaires «Élections au Conseil d'administration – Curricula vitae»
- Informations aux actionnaires «Votes sur la rémunération à l'assemblée générale ordinaire 2016»

DOCUMENTATION ET INFORMATIONS RELATIVES À L'ORGANISATION

Documentation

Le rapport de gestion 2015, qui comprend le rapport annuel, les comptes annuels consolidés du Groupe et les comptes annuels de LafargeHolcim Ltd ainsi que les rapports de l'organe de révision et la proposition d'affectation du bénéfice, peut être consulté par les actionnaires au siège social de la société et sur www.lafargeholcim.com.

Sur demande écrite (voir le formulaire joint), le rapport de gestion sera envoyé à partir du 4 mai 2016 aux actionnaires par courrier.

Accès à l'assemblée générale ordinaire

Sur demande écrite, les cartes d'admission à l'assemblée générale ordinaire seront envoyées par courrier aux actionnaires disposant d'actions nominatives. Les actionnaires de LafargeHolcim Ltd inscrits au registre des actions en tant qu'actionnaire possédant le droit de vote au 3 mai 2016 auront le droit de vote.

L'envoi des cartes d'admission à l'assemblée générale aura lieu à partir du 4 mai 2016.

L'inscription au registre des actions n'a pas d'effet sur la négociabilité des actions détenues par des actionnaires avant, pendant et après l'assemblée générale ordinaire.

Attribution d'une procuration

Les actionnaires qui ne peuvent pas participer en personne à l'assemblée générale ordinaire sont priés de se faire représenter par un autre actionnaire inscrit au registre des actions en tant qu'actionnaire possédant le droit de vote, ou par le représentant indépendant, Dr Thomas Ris, Ris & Ackermann, Avocats, St. Gallerstrasse 29, 8645 Jona, Suisse. Veuillez utiliser le formulaire de procuration fourni en annexe pour déléguer le pouvoir de représentation.

Procuration électronique et instructions au représentant indépendant

Les actionnaires peuvent désormais voter par voie électronique sur www.lafargeholcim.com/agm en donnant procuration et en transmettant leurs instructions au représentant indépendant par voie électronique. Les identifiants d'accès requis figurent dans les documents de convocation fournis aux actionnaires. L'application utilisée s'appelle Nimbus ShApp et la société Nimbus AG assiste le représentant indépendant. Les actionnaires peuvent communiquer leurs instructions de vote par voie électronique ou modifier les instructions qu'ils auraient déjà données jusqu'au 10 mai 2016 à 23 h 59 au plus tard.

Bureau des intervenants

Les actionnaires qui souhaitent prendre la parole lors de l'assemblée générale ordinaire sont priés de s'annoncer au bureau des intervenants (Wortmeldeschalter) près de l'estrade, avant le début de l'assemblée ordinaire.

Traduction simultanée

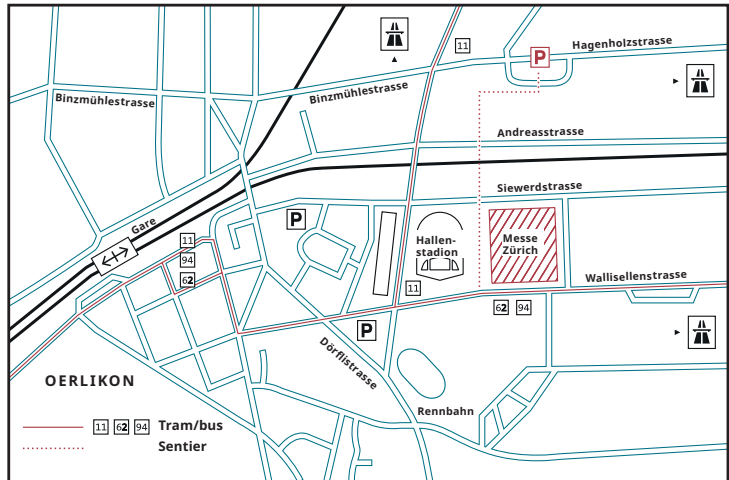
L'assemblée générale ordinaire se tiendra en allemand et en partie en anglais avec traduction simultanée en allemand, anglais et français.

Vestiaire

Les sacs à dos, parapluies, sacs et autres articles volumineux doivent être laissés au vestiaire.

Moyens de transport

Les actionnaires sont priés d'emprunter les transports publics, les possibilités de stationnement étant limitées aux abords du lieu de l'assemblée, Messe Zürich.



Accès en transports publics

En train jusqu'à la gare centrale de Zurich (Hauptbahnhof), puis en tram (ligne 11) jusqu'à l'arrêt Messe/Hallenstadion. Ou en train jusqu'à la gare de Zurich-Oerlikon, puis en tram (ligne 11) ou en bus (ligne 62 ou 94), arrêt Messe/Hallenstadion.

Accès en voiture

En arrivant par l'autoroute de Bâle, Berne, Coire, Lucerne et St-Gall, suivez les panneaux marqués «Z» jusqu'à Messe Zürich. Un petit nombre de places de parc payantes sont disponibles au Parking Messe Zürich, rue Hagenholzstrasse.

LafargeHolcim Ltd
Zürcherstrasse 156
8645 Jona, Suisse
Téléphone +41 58 858 86 00
info@lafargeholcim.com
www.lafargeholcim.com

